



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Brieuc, le 26 octobre 2021

## COVID 19 - Déménagement du centre de vaccination de Loudéac

À compter du 4 novembre 2021 inclus, le centre de vaccination de Loudéac, actuellement localisé dans le foyer municipal, rue Moncontour, sera transféré salle Malivel, 2 rue Saint-Joseph.

Tous les rendez-vous – à prendre ou déjà programmés – à partir du 4 novembre 2021 inclus, y compris les secondes injections et les rappels, seront donc assurés salle Malivel.

En raison de la proximité entre ces deux salles, il n'est pas prévu l'envoi d'un message de la plateforme de réservations Keldoc aux personnes ayant déjà pris rendez-vous après le 3 novembre pour les informer du changement de lieu. Un fléchage sera mis en place sur site pour accompagner les usagers le jour de leur rendez-vous.

Le transfert et le fonctionnement de ce nouveau centre sont rendus possible grâce à la mobilisation exceptionnelle des acteurs locaux : ville de Loudéac, centre hospitalier de Saint-Brieuc, Cap Santé Est Armor, Protection civile des Côtes d'Armor, ARS Bretagne et Préfecture des Côtes d'Armor.

Il accueillera le public :

- Le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45
- Le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45
- Le samedi de 9h à 13h45

Comme précédemment, la prise de rendez-vous pourra se faire au moyen de la plateforme de réservation en ligne Keldoc, ou par téléphone (au 02 57 18 00 60).

Toutes les informations sur les lieux de vaccination dans les Côtes d'Armor sont disponibles sur le site <a href="https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-22-cotes-d'armor.html">https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-22-cotes-d'armor.html</a>

Bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle

Place du général de Gaulle 22023 Saint-Brieuc Cedex 1 Tél: 02.96.62.43.02

Mél: pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr

www.cotes-darmor.gouv.fr Prefet22 Prefet22